



**UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER**

## **Livret d'information à destination des étudiants entrants du programme Erasmus+**

*Information brochure for Incoming Erasmus+ Students*

**Version 2025-2026**

## **Bienvenue à la Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes** **Welcome at Montpellier-Nîmes Faculty of Medicine**

*Madame, Monsieur,*

*Nous avons le plaisir de vous accueillir à la Faculté de Médecine de Montpellier, Université de Montpellier. L'École de Médecine de Montpellier est la plus ancienne du monde occidental toujours en exercice. Le premier témoignage médical montpelliérain remonte à 1137 et les premiers statuts de l'École de Médecine de Montpellier datent du 17 août 1220 par la Bulle du Cardinal Conrad, légat du Pape Honorius III en Languedoc. Ses fondements sont attribués pour 25% aux Grecs, pour 25% aux Latins, pour 25% aux Juifs et pour 25% aux Arabes, ce qui traduit depuis toujours la profonde tolérance et l'importance des échanges culturels au sein de notre École.*

*Fidèle à son histoire et ouverte vers l'avenir, notre École souhaite vous offrir durant votre séjour un espace unique de travail, de réflexion et d'échanges, dont vous pourrez garder un souvenir chaleureux et bienveillant pour la suite de votre carrière médicale. Le mariage multiséculaire d'un enseignement théorique « sur les bancs de la Faculté » et d'un enseignement pratique « au lit du malade » caractérise l'apprentissage médical à Montpellier. Les liens entre l'identification des problèmes diagnostiques et thérapeutiques et le développement d'une recherche cognitive et clinique visant à les résoudre est une autre caractéristique de l'École Montpelliéraine.*

*Soyez curieux de tout, refusez l'arbitraire et la dogmatique, discutez les données obscures et mal argumentées... et votre séjour à Montpellier sera réussi !*

*"Fais ce que voudras" disait François Rabelais, illustre élève de notre École.*



**Professeur/Professor Isabelle QUERE**  
Directrice Adjointe chargée des Relations Internationales  
*Teaching Officer Responsible for International Relationships*  
Coordinatrice pédagogique Programme Erasmus+  
*Pedagogical coordinator Erasmus+ Programm*



**Professeur/Professor Isabelle LAFFONT**  
Doyenne de la Faculté de Médecine  
*Dean of the Faculty of Medicine*

*Madam, Miss, Sir,*

*We are pleased to welcome you at the Faculty of Medicine in Montpellier, University of Montpellier. Montpellier Medical School is the eldest one in the western world, still in activity. The first medical testimony in Montpellier is found from 1137, and the first statutes of Montpellier Medical School are dated August 17th, 1220, in the Bull from Cardinal Conrad, legate of Pope Honorius III in Languedoc. Its foundations are attributed to Greeks for 25%, to Latins for 25%, to Jews for 25% and to Arabs for 25%, which testifies from the very beginning of the deep tolerance and of the importance of cultural exchanges in our School.*

*Faithful to its history and opened to the future, our School wishes to offer you during your stay a unique place of work, thinking and exchanges, from which you can keep a warm and kind remembrance during all your medical career. The multi-secular combination of a theoretical teaching 'on school benches' and of a practical teaching 'at patient bedside' characterizes medical learning in Montpellier. The links between the identification of diagnosis and treatment issues and the development of basic and clinical research aiming at solving them are another specific feature of Montpellier School.*

*Be inquiring of all, decline the arbitrary and the dogmatic, discuss unclear and poorly argued data ... and your stay in Montpellier will be successful !*

*'Do what you like to do', François Rabelais, notorious student of our School, said.*

# PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE MONTPELLIER-NIMES

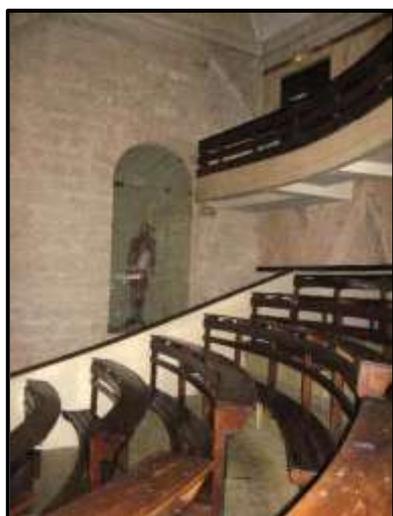
## Le bâtiment historique de la Faculté de Médecine de Montpellier

Situé au 2 rue Ecole de Médecine, dans le centre-ville, le bâtiment autrefois palais épiscopal accueille aujourd'hui le bureau de la Doyenne, des services administratifs ainsi qu'une Bibliothèque Universitaire, le Musée Atger et le Musée d'Anatomie dont les collections se sont enrichies de celle du musée Delmas-Orfila-Rouvière.

Il est desservi par le tramway : les ligne 1 arrêt « Place Albert 1<sup>er</sup> Saint Charles » et ligne 4 arrêt « Place Albert 1<sup>er</sup> Cathédrale ».



Entrée principale et hall



Theatrum Anatomicum (1806)



Salle des Actes



Bibliothèque



Musée Atger



Musée d'Anatomie (1852)



Collections Delmas-Orfila-Rouvière

## L'Unité Pédagogique Médicale (UPM)

---



Ce bâtiment, construit en 1992, est situé à proximité des hôpitaux, au nord-ouest du centre-ville.

Il accueille des salles de cours, un amphi, une salle informatique réservée aux étudiants et une bibliothèque.

Il est desservi par la ligne 1 du tramway, arrêt « Occitanie ».

## Site de Nîmes

---



Depuis 1972, la faculté de Médecine de Montpellier dispose d'une antenne sur Nîmes, à proximité de l'hôpital Carémeau, au sud-ouest du centre-ville.

Elle est accessible par les lignes de bus H ou F.

## La Nouvelle Faculté de Médecine (Campus Arnaud de Villeneuve)

La rentrée 2017-2018 a vu l'émergence de la nouvelle Faculté de Médecine. Elle y accueille des salles de cours, des amphis et une salle informatique.

Une bibliothèque se trouve à proximité, à l'UPM.

La Faculté est desservie par la ligne 1 du tramway, arrêt « Occitanie ».



## Informations pratiques

---

Félicitations ! Vous avez été sélectionné(e) par votre Université pour participer à un échange dans le cadre du programme Erasmus+ avec la Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes.

**Les étudiants peuvent être affectés soit sur le site de Montpellier, soit sur le site de Nîmes.  
Cette décision d'affectation est prise par la Faculté, sans possibilité de recours.**

Dès votre sélection, contactez le coordinateur administratif de la Faculté de Médecine de Montpellier- Nîmes qui vous pourra vous apporter une assistance afin de vous inscrire sur le site de l'Université et remplir votre contrat pédagogique / Learning Agreement for Studies.

Quel que soit votre site : Montpellier ou Nîmes, votre interlocuteur sera le bureau des mobilités internationales entrantes/sortantes.

Les étudiants entrants ne sont acceptés que dans le cadre des accords inter-institutionnels signés.

### Coordinateur administratif:

Faculté de Médecine  
Bureau des Relations Internationales  
Campus Santé Arnaud de Villeneuve  
Avenue du doyen Gaston Giraud  
34080 Montpellier Cedex 2  
France  
[med-ri@umontpellier.fr](mailto:med-ri@umontpellier.fr)

### Responsable pédagogique :

**Professeur Isabelle QUÉRÉ**  
Laboratoire d'hématologie  
Hôpital St Eloi  
80, Av Augustin Fliche  
34295 Montpellier Cedex 05  
France  
[med-ri@umontpellier.fr](mailto:med-ri@umontpellier.fr)

### Procédure d'inscription en ligne sur le site de l'Université de Montpellier :

Vous devrez impérativement compléter votre formulaire 2025-2026 de l'Université de Montpellier via Moveon : <https://unimontpel.moveonfr.com/form/67da85e3961a538d91027637/eng>.

## Organisation de l'année universitaire

---

**Les étudiants Erasmus+ suivent les mêmes études et passent les mêmes examens que les étudiants français conformément à la Charte Erasmus+.**

**Une année universitaire est organisée en 2 semestres :**

- 1<sup>er</sup> semestre : de début septembre à fin janvier
- 2<sup>e</sup> semestre : de fin janvier/février à mi-juin

Examens : en fin de semestre.

Session de rattrapage des 2 semestres : début juillet (en fonction des enseignements).

## Contrat d'études ou Learning Agreement for Studies

---

Ce contrat organise votre programme pédagogique pour la durée de votre mobilité.

Pour l'établir, vous devez tenir compte des enseignements que vous auriez suivis dans votre faculté d'origine et de l'offre pédagogique de la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes.

Il doit donc être organisé avec soin. En cas de difficulté, vous pouvez être conseillé par le responsable pédagogique de Montpellier-Nîmes.

Le Contrat d'études ne doit pas être modifié sans en informer le Bureau des Relations Internationales des 2 Universités voir **Annexe 1**

**Par semestre, l'étudiant en mobilité internationale doit obligatoirement suivre les enseignements d'un Bloc dans sa globalité.**

**Les disciplines d'un bloc sont indissociables. Toutes les disciplines seront évaluées, même si l'étudiant les a déjà validées dans son université.**

**Aucun examen oral ne sera organisé pour se substituer à un examen écrit sur papier ou sur tablette numérique. Les examens sont obligatoires.**

## **Programme des enseignements ouverts aux étudiants internationaux :**

Le calendrier et programme précis des enseignements et des examens est à consulter sur le site de la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes : <https://facmedecine.umontpellier.fr/>

Une fiche de vœux vous sera envoyée pour exprimer vos vœux de stage lors de la validation de votre Contrat pédagogique/Learning Agreement for Studies.

Elle devra impérativement nous être retournée.

En cas de non réception de vos vœux, un terrain de stage vous sera affecté d'office par le bureau en charge des affectations aux stages.

### **1. Validation des enseignements :**

Les ECTS sont acquis quand la note est supérieure ou égale à 10/20.

- Validation d'un Bloc : 30 ECTS
  - o 15 ECTS pour la validation de la théorie (présence aux ED + examen théorique sur Tablette numérique) (**5 ECTS par UE**).
  - o 7,5 ECTS pour chaque stage (total de 15 ECTS)
- Validation d'une Unité d'Enseignement : nombre d'ECTS en fonction de l'UE.

### **À noter :**

- Pour certains blocs, des gardes de nuit (12h) sont obligatoires pour valider les stages.
- L'examen théorique d'un bloc se compose de 3 épreuves : une note minimale de 10/20 est obligatoire pour chaque épreuve afin de ne pas être éliminé.
- Les examens sur tablette numérique se composent de QI (Question Isolée) et de MDP (Mini Dossier Progressif : questions liées, sans possibilités de retour sur les réponses validées.).
- Le dictionnaire de langue ne comportant aucune définition est autorisé durant les examens.
- Consulter les MCC (Modalités de Contrôle des Connaissances) pour en savoir plus sur le site internet de la Faculté :

**Date de retour OBLIGATOIRE du contrat pédagogique (Learning Agreement for Studies) :  
13 juin 2025**

**Date de retour OBLIGATOIRE de la fiche de vœux de choix des stages :  
11 juillet 2025**

## **Organisation de votre séjour**

### **Avant votre départ :**

- Demandez un **logement en cité universitaire**. Nous avons peu de possibilité d'accueil en cité universitaire. Les demandes de chambre sont à faire auprès du bureau des Relations Internationales qui les traitera selon l'ordre d'arrivée (cf. rubriques « informations pratiques » plus bas)
- Procédez à votre inscription dans votre faculté d'origine.
- Demandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (qui doit être valide toute la durée du séjour).
- Prévoyez pour votre inscription1 photo d'identité et une attestation assurance responsabilité civile française.
- Prenez contact par e-mail avec le bureau des Relations Internationales de la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes afin de convenir de votre date d'arrivée.

Il est fortement recommandé d'arriver sur votre site d'étude 1 semaine avant le début des enseignements et/ou du stage afin de pouvoir réaliser toutes les démarches administratives nécessaire.

### **Lors de votre arrivée en France, vous devez :**

- 1) Vous rendre à la Faculté de Médecine (site Montpellier ou site de Nîmes) pour vous inscrire (un rendez-vous aura été convenu avec vous en amont).
- 2) Ouvrir un compte en banque en France.
- 3) Vous inscrire auprès de votre consulat en France.
- 4) Contacter la Caisse d'Allocations familiales (CAF) pour connaître vos droits (possibilité de bénéficier d'une allocation logement).

### **Le jour d'arrivée :**

Vous devez **obligatoirement être inscrit** à la Faculté de Médecine sur le site de Montpellier ou sur le site de Nîmes **avant le début des enseignements et/ou des stages**.

Vous devez être présent dès le 1<sup>er</sup> jour des enseignements et/ou du stage **et respecter le calendrier des dates de début**.

### **Inscription administrative :**

- Sur le site de Montpellier :  
Auprès du Bureau des Relations Internationales (bureau n°11) Campus Santé Arnaud de Villeneuve  
Avenue du doyen Gaston Giraud  
34080 Montpellier Cedex 2  
[med-ri@umontpellier.fr](mailto:med-ri@umontpellier.fr)
- Sur le site de Nîmes :  
Auprès du service Scolarité de la Faculté de Médecine – site de Nîmes  
186, chemin du Carreau de Lanes  
30908 NIMES Cedex 2  
[mednimes-scolarite@umontpellier.fr](mailto:mednimes-scolarite@umontpellier.fr)

### **Documents à apporter pour votre inscription administrative (Annexe 2)**

#### **Visite médicale (Annexe 3)**

Démarche obligatoire à réaliser auprès du service de médecine préventive de l'Université de Montpellier.

➤ Merci de vous munir de votre carnet de vaccinations et tout document émis par le service de Médecine de votre faculté.

Les obligations vaccinales pour un stage dans le milieu hospitalier en France sont : diphtérie, tétanos, poliomyélite, hépatite B et BCG, et le PASS COVID (3 doses)

**Pendant votre séjour :**

- Les modifications du Contrat pédagogique / Learning Agreement for Studies doivent se faire avant la fin du 1<sup>er</sup> mois d'arrivée.
- Vous devrez tenir informée la correspondante administrative de tout changement (adresse, téléphone, adresse mail) et la contacter rapidement en cas de difficulté majeure.
- L'étudiant est tenu de se rendre présent à l'ensemble des stages, des cours et des examens et des gardes inscrits dans votre contrat pédagogique / Learning Agreement for Studies.

**Avant de quitter Montpellier :**

- Faire signer la confirmation de votre départ auprès du bureau des Relations Internationales.

Après délibération du jury d'examen, le relevé de notes (Transcript of Records) vous sera transmis ainsi qu'à votre université d'origine par courriel, au plus tard fin juillet.

**Le Bureau des Relations Internationales et toutes les équipes pédagogiques de la Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes vous souhaitent un excellent séjour et restent à votre disposition.**

## Annexe 1 :

### **SEMESTRE 1 (septembre/ janvier)**

Pour établir votre Learning, vous devez choisir les enseignements proposés dans **le bloc 1 ou le bloc 3** (pas de mélange de matières de chaque bloc).

Ces enseignements correspondent à ceux du second cycle : 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année des études en France (DFASM)

#### **Bloc 1 : DFASM 1 (4<sup>ème</sup> année)**

UE 1 : Cardiologie / Pneumologie-Allergologie / Maladies vasculaires

UE 2 : Hématologie / Endocrinologie

UE 3 : Hépatogastro-Entérologie / Dermatologie

UE STAGE : 2 stages de cinq semaines et 2 périodes de cours de cinq semaines

**OU**

#### **Bloc 3 : DFAMS 2 (5<sup>ème</sup> année)**

UE 7 : Médecine interne / Immunologie / Urgences-réanimation

UE 8 : Infectiologie / Gériatrie

UE G : Thérapeutique / Santé publique / Médecine légale

UE STAGE : 2 stages de cinq semaines et 2 périodes de cours de cinq semaines

### **SEMESTRE 2 (janvier / juin)**

Pour établir votre Learning, vous devez choisir les enseignements du **bloc 2 ou bloc 4** (pas de mélange de matières de chaque bloc).

Ces enseignements correspondent à ceux du second cycle : 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année des études en France (DFASM)

#### **Bloc 2 : DFASM 1 (4<sup>ème</sup> année)**

UE 4 : Urologie / Néphrologie / Addictologie / Rhumatologie

UE 5 : ORL / Chirurgie maxillo-faciale / Ophtalmologie / Psychiatrie

UE 6 : Neurologie / Neurochirurgie / Anesthésie-algologie

UE STAGE : 2 stages de cinq semaines et 2 périodes de cours de cinq semaines

**OU**

#### **Bloc 4 : DFASM 2 (5<sup>ème</sup> année)**

UE 10 : Cancérologie / Gynécologie Obstétrique / Génétique

UE 11 : Pédiatrie

UE 12 : MPR (Médecine physique et de réadaptation) / Pédopsychiatrie / Soins palliatifs

UE STAGE : 2 stages de cinq semaines et 2 périodes de cours de cinq semaines

**N.B.** : pour le Bloc 4, le nombre de places en stage est limité à Montpellier.

À défaut, il vous sera proposé de suivre ce stage à Nîmes, donc de vous y inscrire pour la durée de votre mobilité.

#### **Validation :**

Les ECTS sont acquis lorsque le score est supérieur ou égal à **10/20** (note de l'examen théorique et de chaque stage).

- Validation d'un bloc par semestre (cours et stages : **30 ECTS**)

- 15 ECTS pour la validation de la théorie (**5 ECTS par UE**)

- 7,5 ECTS pour chaque rotation clinique (2 stages par semestre) (**total de 15 ECTS**).

#### **Examens en fin de semestre**

**Session de rattrapage des 2 semestres : début juillet (en fonction des module)**

**Annexe 2 :**  
**Liste des documents à fournir pour une inscription administrative à la Faculté de Médecine  
Montpellier-Nîmes**

**INSCRIPTION DEMATERIALISEE À L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER EN MOBILITÉ  
INTERNATIONALE 2024-2025 LISTE DES DOCUMENTS À JOINDRE**

Cette fiche est à joindre au dossier d'inscription accompagnée des pièces suivantes :

<b>Carte étudiante</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Photocopie de la carte d'étudiante de l'université d'origine</li></ul>	<input type="checkbox"/>
<b>1 photo d'identité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nom et prénom mentionnés au dos (sans pliure ni trace)</li></ul>	<input type="checkbox"/>
<b>Pièce d'identité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Carte d'identité en cours de validité <u>OU</u></li><li>• Passeport en cours de validité</li><li>• Pour les étudiants non-ressortissants d'un pays de l'Union Européenne ou de l'AELE, le visa étudiant ou le visa étudiant ou le titre de séjour en cours de validité.</li></ul>	<input type="checkbox"/>
<b>Attestation d'assurance maladie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Carte Européenne d'Assurance Maladie en cours de validité pour les Européen</li><li>• Une adhésion à la sécurité sociale étudiante sera obligatoire pour les non européens.</li></ul>	<input type="checkbox"/>
<b>Attestation d'assurance</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Attestation d'assurance par son pays d'origine</li></ul>	<input type="checkbox"/>
<b>Certificat de scolarité dans une université française</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour les étudiants ayant déjà procédé à une inscription administrative dans une université française.</li></ul>	<input type="checkbox"/>
<b>Attestation de vaccination</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• À transmettre par e-mail <b>avant l'arrivée</b> (cf annexe 3)</li></ul>	<input type="checkbox"/>

**PAS D'ENVOI POSTAL.**

**AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA EFFECTUÉE PAR LE SERVICE DES INSCRIPTIONS.**

## Annexe 3 : Obligations vaccinales

### BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES

[med-ri@umontpellier.fr](mailto:med-ri@umontpellier.fr) /

Tel : +33 (0)4 34 43 35 25

Campus Santé Arnaud de Villeneuve,

Avenue du doyen Gaston Giraud 34080 Montpellier Cedex 2

[www.umontpellier.fr](http://www.umontpellier.fr) / <https://facmedecine.umontpellier.fr/>

## OBLIGATIONS VACCINALES

**À l'attention des tous les étudiants internationaux venant faire des études à la Faculté de Médecine ou des stages au CHU de Montpellier.**

### **Conformément au code de la Santé publique français (article L.3111-4) :**

Tout étudiant étranger de deuxième Cycle (postgraduate) susceptible d'effectuer des stages hospitaliers de 1 mois minimum, doit, joint à son dossier d'inscription, adresser **un certificat de vaccination (test IDR Mantoux/Quantiferon, diphtérie, tétanos, poliomyélite, antihépatique B) et d'immunisation (résultats de sérologie) contre l'hépatite B.**

**A défaut de réception de ces documents, l'inscription ne pourra être accordée.**

Pr Pierre DUJOLS Directeur du  
SCMPPS

Le certificat de vaccination doit être transmis avec le reste de vos pièces justificatives au Bureau des Relations Internationales ([med-ri@umontpellier.f](mailto:med-ri@umontpellier.fr)) **avant** l'arrivée de l'étudiant à Montpellier

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

### **La vie étudiante à l'Université Montpellier :**

<http://www.umontpellier.fr/vie-etudiante/>

### **Informations pratiques :**

<http://www.languedoc-roussillon-universites.fr/international/accueil-international>

### **Association Erasmus à Montpellier :**

[esn.montpellier@gmail.com](mailto:esn.montpellier@gmail.com)

### **Parrainage par l'association des étudiants de Médecine de Montpellier (Association Carabine Montpelliéraine) :**

<https://www.umontpellier.fr/campus/vie-associative/association-carabine-montpelliéraine-acm>

### **LOGEMENT :**

Un logement en cité universitaire est possible :

- Chambres rénovées confort (cabine de salle de bain et toilette + petit réfrigérateur) de 9 m<sup>2</sup>. Cuisine commune
- Loyer mensuel est d'environ 260 € (internet inclus).
- À la réservation de votre chambre, il faudra payer obligatoirement 1 mois en ligne. Cette somme correspond à votre réservation définitive et au dépôt de garantie.
- À votre arrivée en cité universitaire, vous devrez régler le forfait pour l'année ou le semestre de loyer
- Vous aurez obligation de fournir une attestation d'assurance habitation française (lors de la réservation définitive, vous aurez la possibilité d'imprimer un certificat de logement pour faire la demande d'assurance).

Peu de chambres sont disponibles : les demandes seront traitées par ordre d'arrivée des demandes.

**À noter :** la demande de logement dans le parc privé est saturée en septembre. Ainsi, il est conseillé de faire des recherches le plus tôt possible.

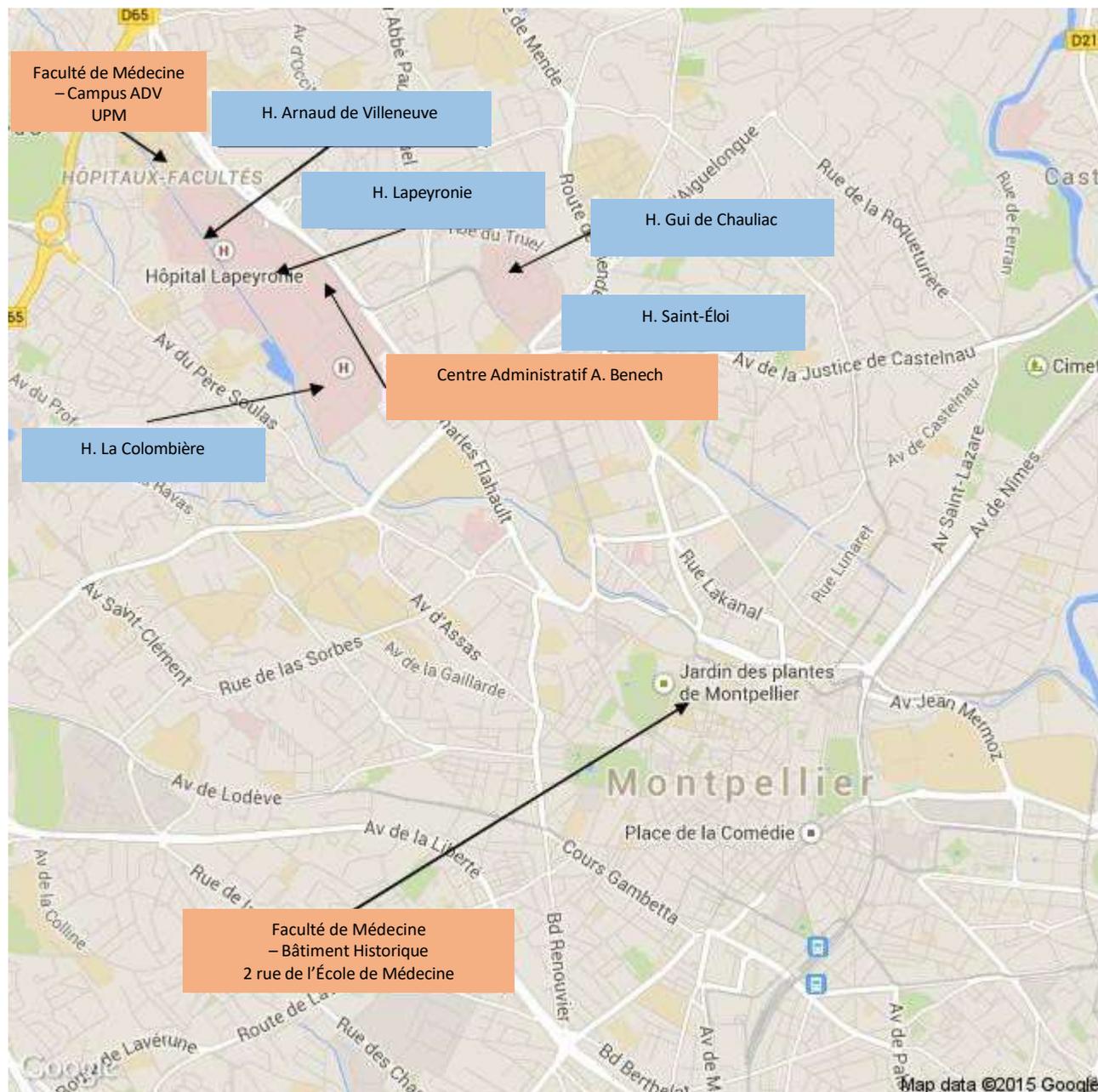
### **COURS DE FRANÇAIS :**

Des cours de Français Langue Etrangère (FLE) vous seront proposés. Pour pouvoir en bénéficier, vous devrez impérativement procéder à votre inscription.

La validation de ces cours vous permettra d'obtenir 3 ECT à 5 ECTS selon votre établissement.

Le bureau des Relations Internationales vous communiquera toutes les informations relatives par mail.

## La Faculté de Médecine et les différents hôpitaux – Site de Montpellier



### CHRU Montpellier :

<https://www.chu-montpellier.fr/fr/professionnels/ressources-humaines/internes-et-etudiants-en-medecine-pharmacie-et-odontologie/vous-etes-etudiant-de-second-cycle-ou-etudiant-erasmus>

## Les transports à Montpellier :

Information : plan, tarifs sur le site internet : <http://www.tam-voies.com>

Plan Tram Montpellier:

